

Département de l'Yonne**Communauté de
Communes du
Jovinien**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	18 janvier 2011	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage :	18 janvier 2011	En exercice: 29
		Présents : 28
		Votants : 29

Séance du mercredi 2 février 2011

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le deux février deux mille onze à dix neuf heures, à la mairie de Champlay, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Madame Catherine DECUYPER, Madame Jacqueline LEFEBVRE (suppléante), Monsieur Patrick LEMAISTRE, Madame Raymonde ALLOUIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, Monsieur Bernard MORAIN, Madame Miren MATIVET-KERBRAT, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Mohamed BELKAÏD (suppléé Madame Frédérique COLAS), Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Dominique JOMAS (suppléé Monsieur Jean-Pierre BAUSSART), Madame Valérie BRUSIN, Monsieur Louis BOUCHERON, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ.

ETAIENT EXCUSES :

Madame Frédérique COLAS (suppléée par Monsieur Mohamed BELKAÏD), Monsieur Michel THIAVILLE (pouvoir à Monsieur Jean-François RAVSELJ), Monsieur Jean-Pierre BAUSSART (suppléé par Monsieur Dominique JOMAS).

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Jean-François RAVSELJ

OBJET : extension du périmètre de la Communauté de Communes du Jovinien : LA CELLE SAINT-CYR

**OBJET : extension du périmètre de la Communauté de
Communes du Jovinien : LA CELLE SAINT-CYR**

Vu le projet de la réforme des collectivités territoriales, le conseil municipal de La Celle Saint-Cyr a délibéré en date du 21 janvier 2011, à 12 voix pour (contre 1 abstention) son adhésion à la Communauté de Communes du Jovinien à compter du 1^{er} janvier 2012.

Il est rappelé que chaque conseil municipal sera appelé à se prononcer également sur cette intégration dans un délai de 3 mois à compter de la notification de la délibération du Conseil Communautaire, au-delà la décision est réputée favorable. L'accord est acquis à la majorité qualifiée.

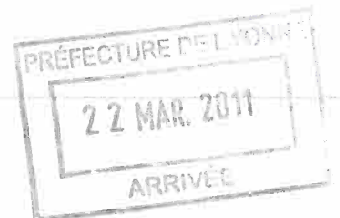
Vu l'exposé du président,

**Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

ACCEPTE que la commune de La Celle Saint-Cyr adhère à la Communauté de communes du Jovinien à compter du 1^{er} janvier 2012.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer les pièces relatives à cette adhésion.

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET



Date de réception
par la Préfecture : 22 MAR. 2011
date de publication : 23/03/2011